

**Admission sur dossier HORS PARCOURSUP**

- Formation en 1 an
- 14 semaines de formation en milieu professionnel obligatoires

**Profil :**

- Elèves issus de 1<sup>ère</sup> bac pro ayant obtenu leur certification intermédiaire
- Elèves titulaires d'un CAP
- Elèves titulaires d'un baccalauréat ou de tout autre diplôme de l'enseignement supérieur
- Intérêt pour l'enfant
- Sens des responsabilités
- Qualités de communication

**Insertion professionnelle :**

- En école maternelle
- En établissement d'accueil du jeune enfant
- En accueil collectif de mineurs
- A son domicile (salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- Au domicile des parents
- En maison d'assistants maternels

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

